



SPORTIVE



CONVOCATION

Coupe Drôme-Ardèche 2012

• Règlement sportif :

- Les rencontres se feront sous l'autorité des règlements nationaux (Tie-Break, libéro...).
- En cas de désistement d'une équipe, l'organisateur se réserve le droit de changer les formules sportives. Chaque équipe devra respecter ces modifications.
- **IMPORTANT : les équipes qui ne seront pas présentes à l'horaire indiqué seront éliminées.**
- Présentation des licences obligatoire.
- Un joueur ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes du 1^{er} tour à la finale.
- Les points bonus seront appliqués à chaque set sauf au tie-break pour lequel ce chiffre est à diviser par deux (arrondi au chiffre supérieur). Les raisons sont simples, le tie-break étant en 15 points au lieu de 25, l'écart de point prendrait une trop grande importance.
- **Chaque équipe doit amener ses ballons.**

Points BONUS								
	Loisir	Excellence	R2	R1	Prénat	Nationale3	Nationale2	Nationale1
Loisir	0							
Excellence	0	0						
R2	2	2	0					
R1	3	3	2	0				
Prénat	4	4	3	2	0			
Nationale3	5	5	4	3	2	0		
Nationale2	6	6	5	4	3	2	0	
Nationale1	7	7	6	5	4	3	2	0

- **2 sets 25pts + Tie-break en 15pts.**



- Arbitrage :

Il sera réalisé par des arbitres bénévoles ou stagiaires ou par les équipes qui ne jouent pas.

- Formule Sportive :

Féminines

1^{er} TOUR : (Samedi 17 décembre 2011 à Aubenas (Rocca) à 15h30)

1. FRJEP Charnas (EXC)
2. US Aubenas VB (R2)
3. US Aubenas VB (EXC)

Les 2 premières équipes de la poule se qualifient.

2^{ème} TOUR : (Samedi 25 février 2012 à Montélimar (Espace Educatif et Sportif) à 13h30)

- VB Romanais (N2)
- Montélimar VB (R1)
- Peyrins VB (R2)
- FRJEP Charnas (EXC)
- US Aubenas VB (R2)

Les 3 premières équipes de la poule se qualifient.

3^{ème} TOUR : (Samedi 17 mars 2012 à ??? à 13h30)

- AS La Motte Volley (PréNat)
- SL Margès (R2)
- 1^{er} TOUR 2
- 2^{ème} TOUR 2
- 3^{ème} TOUR 2

Les 4 premières équipes de la poule se qualifient.

4^{ème} TOUR : FINALES (Samedi 07 avril 2012 à ??? à 13h30 – Tirage au sort)

- 1^{er} TOUR 3
- 2^{ème} TOUR 3
- 3^{ème} TOUR 3
- 4^{ème} TOUR 3

Tirage au sort des rencontres : système de demi-finales, match pour la troisième place, puis finales.



SPORTIVE

Masculins

1^{er} TOUR : (Samedi 17 décembre 2011 à Margès à 13h30)

1. AL Pizançon (Loisir)
2. VB Romanais (EXC)
3. SL Margès (Loisir)
4. US Aubenas VB (EXC)

FORFAIT : 2GVB Guilhaerand-Granges (Loisir)

Les 3 premières équipes de la poule se qualifient.

2^{ème} TOUR : (Samedi 25 février 2012 à Peyrins (Vilalta) à 13h30)

- Valence ACE (R2)
- Peyrins VB (R2)
- AL Pizançon (Loisir)
- VB Romanais (EXC)
- SL Margès (Loisir)

Les 3 premières équipes de la poule se qualifient.

3^{ème} TOUR : (Samedi 17 mars 2012 à ??? à 13h30)

- SL Margès (R2)
- Montélimar VB (R1)
- 1^{er} TOUR 2
- 2^{ème} TOUR 2
- 3^{ème} TOUR 2

Les 4 premières équipes de la poule se qualifient.

4^{ème} TOUR : FINALES (Samedi 07 avril 2012 à ??? à 13h30 – Tirage au sort)

- 1^{er} TOUR 3
- 2^{ème} TOUR 3
- 3^{ème} TOUR 3
- 4^{ème} TOUR 3

Tirage au sort des rencontres : système de demi-finales, match pour la troisième place, puis finales.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTACTER :
M. CLAUDE MOUNIER au 04-75-45-73-64

Comité 26-07 de volley-ball – 71 rue Latécoère – 26000 Valence
Téléphone : 04 75 75 47 97
Site www.volley2607.fr - mail volley2607@yahoo.fr